

Lettre recommandée pour licenciements

Par Nanas9, le 28/12/2018 à 09:31

Bonjour,

Voilà, mon patron veut rompre mon contrat, il souhaite faire une rupture conventionnelle sauf que la vraie raison c'est pour un licenciement économique !! Donc comme je ne suis pas d'accord j'ai insisté pour avoir un licenciement économique. Au final il a accepté sauf que aujourd'hui il ne veut pas me proposer le csp sous prétexte qu'il n'a pas d'argent à verser pour le pôle emploi (pour cause trop cher).

Vu qu'il m'a déjà envoyé une lettre recommandée et qu'on a déjà fait l'entretien peut-t-il encore annuler le licenciement et me re-demander de faire la rupture conventionnelle ?? Merci